



CFE-CGC EXPLEO

Elections CSE

Du 24 au 26 juin 2024, votez pour vos candidats CFE-CGC !

Vous et votre futur CSE : à votre écoute !

Etre à votre écoute

S'adapter à vos attentes et vos besoins

Innover

Pérenniser les activités qui vous ont plu

Déployer les activités qui vous ont plu sur les autres agences

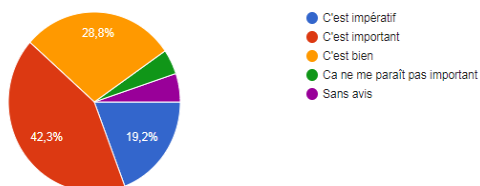
Organiser de nouvelles activités

Pour cela : nous tiendrons compte de vos réponses à notre questionnaire en ligne de début juin.

Et encore merci à tous ceux qui ont participé ! Quelques éléments issus de vos réponses :

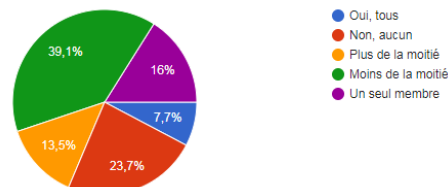
Prendre en compte les impacts environnementaux des activités du CSE

Un CSE qui tient compte des impacts environnementaux dans ses choix d'activités sociales ?



Améliorer la proximité avec vos représentants du personnel

Connaissez-vous tous les membres du CSE régional auquel vous êtes rattachés actuellement ?



Proposer des locations de vacances

Proposer des voyages

Organiser des activités pour les salariés éloignés des agences

Développer la billetterie en ligne

Développer le prêt de BD et jeux de société

Développer les chèques-vacances

Un bilan bien rempli et des actions en cours

De 2019 à 2024, vos représentants CFE-CGC ont agi pour vous (liste non exhaustive) :

Accord télétravail à 3 jours par semaine en moyenne: signé

Accord Egalité Professionnelle avec rattrapage de salaire: signé

Accord handicap **sans** mesures renforcées ni rattrapage de salaire: refusé

Demande de l'indemnité vélo: en place en 2024

Accord handicap **avec** mesures renforcées et rattrapage de salaire: signé

Aide à la constitution de dossiers RQTH

Lancement d'alertes RPS sur des situations individuelles et collectives

Aide et défense en entretien préalable à licenciement
Aide à la négociation de rupture conventionnelle

Salariés dont Expleo a rompu la période d'essai pendant le confinement en 2020 sans jamais leur avoir donné de travail: victoire aux Prud'Hommes avec la CFE-CGC

Expertise sur les écarts de salaire en défaveur des salariés en situation de handicap: victoire aux Prud'Hommes

La CFE-CGC a demandé:

- les **titres-restaurant les jours de télétravail pour les salariés en intercontrat**,
- la négociation d'un **accord sénior**,
- la négociation d'un **accord d'intéressement** déclenchant quand la participation ne déclenche pas = versement d'une prime d'intéressement ou participation chaque année,
- la mise en place d'une **Commission Environnement au CSE** (direction + CSE + salariés) pour mener des actions au sein d'Expleo
- la révision de l'accord Egalité Pro pour améliorer la méthode de rattrapage de salaire
- la révision de l'accord Handicap pour améliorer la méthode de rattrapage de salaire

LA SIGNATURE DE LA CFE-CGC
C'EST COMME LES ANTIBIOTIQUES
CE N'EST PAS AUTOMATIQUE ...

C'EST UNIQUEMENT DANS
L'INTÉRÊT DES SALARIÉS

CFE - CGC, NOTRE ADN, VOUS DÉFENDRE

